



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

bicyclettes

Question orale n° 1232

Texte de la question

Le 9 mars 2004, Mme Brigitte Le Brethon remettait au Premier ministre un rapport comportant un ensemble de dispositions destinées à encourager et à développer l'usage de la bicyclette pour les déplacements quotidiens dans notre pays. Ce rapport, auquel avait été associée l'amicale cycliste parlementaire, proposait notamment la mise en place d'une structure interministérielle destinée à coordonner les différentes initiatives en la matière, à l'exemple de ce qui avait été réalisé il y a plusieurs années dans le domaine de la sécurité routière. M. Alain Néri demande à M. le ministre de l'écologie et du développement durable de bien vouloir lui préciser quelles initiatives ont été entreprises par le Gouvernement depuis cette date afin de mettre en place une politique d'encouragement à l'usage de la bicyclette dont on sait les bénéfices qu'il procure en matière d'environnement comme de santé publique.

Texte de la réponse

DEVELOPPEMENT DE L'USAGE DE LA BICYCLETTE

Mme la présidente. La parole est à M. Alain Néri, pour exposer sa question, n° 1232.

M. Alain Néri. Madame la ministre de l'écologie et du développement durable, il y a un peu plus d'un an, Mme Brigitte Le Brethon, députée du Calvados, remettait au Premier ministre un rapport comportant un ensemble de dispositions destinées à encourager et à développer l'usage de la bicyclette pour les déplacements quotidiens dans notre pays.

Ce rapport, auquel avait participé l'Amicale cycliste parlementaire, proposait notamment la mise en place d'une structure interministérielle destinée à coordonner les différentes initiatives en la matière, à l'exemple de ce qui avait été réalisé il y a plusieurs années dans le domaine de la sécurité routière.

Madame la ministre, quelles initiatives ou quelles actions ont été entreprises par le Gouvernement depuis cette date ? Il me paraît important, en effet, de mettre en place une politique d'encouragement à l'usage de la bicyclette, car nous connaissons tous, ici, les bénéfices qu'il procure en matière d'environnement comme de santé publique.

Mme la présidente. La parole est à Mme la ministre de l'écologie et du développement durable.

Mme Nelly Olin, *ministre de l'écologie et du développement durable*. Monsieur le député, vous m'interrogez sur la politique menée par le Gouvernement en faveur de l'usage de la bicyclette et sur les suites données au rapport de Mme Le Brethon.

L'usage du vélo doit être facilité et encouragé, car il s'agit d'un enjeu d'environnement et de santé publique qui répond aux attentes de bon nombre de Français. Le Gouvernement aidera au développement de ce mode de transport.

Je souhaite, par exemple, qu'il trouve toute sa place lors de la semaine de la mobilité, qui aura lieu du 16 au 22 septembre 2005, et en particulier lors de la journée du 22 septembre intitulée " Bouger autrement ", qui sera animée par le ministère de l'écologie et du développement durable.

Le rapport de Mme Le Brethon préconisait notamment la mise en place d'une structure interministérielle en faveur du vélo. J'ai le plaisir de vous informer que cette structure est en voie de constitution et que nous en

sommes au stade de l'examen des candidatures pour animer ce pôle.

Bien entendu, l'usage du vélo dépendra avant tout des initiatives locales. C'est ce que démontre le rapport de Mme Le Brethon, en proposant des pistes d'actions de terrain à l'échelle locale pour répondre aux problèmes concrets que rencontrent les cyclistes dans leurs déplacements quotidiens.

De nombreuses actions de ce type se sont développées au cours des derniers mois ; il faut les saluer. Les pouvoirs publics sont invités à soutenir les démarches entreprises dans ce sens, et j'y veillerai.

Mme la présidente. La parole est à M. Alain Néri.

M. Alain Néri. Madame la ministre, votre réponse est plutôt encourageante.

Une fois ce " Monsieur vélo " nommé,...

M. François Loncle. Ou cette " Madame vélo " !

M. Alain Néri. On reconnaît bien là la courtoisie de M. Loncle ! (*Sourires.*)

...l'Amicale cycliste parlementaire aura grand plaisir à travailler avec lui... ou avec elle.

Malgré des marges financières très limitées, comme l'a indiqué M. le Premier ministre lors de son discours de politique générale, je souhaite que cette structure dispose de quelques crédits permettant des réalisations importantes, car l'usage du vélo rencontre de plus en plus l'adhésion de nos concitoyens.

Données clés

Auteur : [M. Alain Néri](#)

Circonscription : Puy-de-Dôme (2^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question orale

Numéro de la question : 1232

Rubrique : Automobiles et cycles

Ministère interrogé : écologie

Ministère attributaire : écologie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 31 mai 2005, page 5453

Réponse publiée le : 22 juin 2005, page 3778

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 31 mai 2005